

UNE MESURE QUI S'IMPOSE : TAXER LES RICHES

JUSTICE FISCALE...

La cote de popularité de Macron est historiquement basse, la pire de la 5ème république : 11% d'opinions favorables seulement ! Et pour cause, les Français n'en peuvent plus de se serrer la ceinture quand une minorité se gave (les milliardaires ont doublé leur fortune depuis que Macron est au pouvoir).

Il n'a eu de cesse de faire d'énormes cadeaux fiscaux aux ultra riches alors que la pauvreté explose dans le pays (10 millions de pauvres, selon l'Insee) pour atteindre les 15,4% de la population en métropole et que le déficit s'accroît de 1 135 milliards d'euros grâce au "Mozart de la finance".

Dans le budget d'austérité proposé par Lecornu, tout le monde passe à la caisse : les retraités, les chômeurs, les apprentis, les allocataires, les travailleurs du privé, les fonctionnaires, les malades..., sauf les très riches dont l'Institut des politiques publiques nous révèle, dans une étude, qu'ils ne payent que très peu d'impôts en proportion de leurs revenus globaux.

Sur les frontons des édifices publics de la République française n'est-il pas écrit : liberté, égalité, fraternité ? Sommes-nous encore en République ou sommes-nous revenus à une monarchie rétablissant les privilèges ?

Le déficit du budget de l'État n'est pas dû à trop de dépenses, mais aux baisses de recettes : notamment les 211 milliards d'euros par an d'aides aux entreprises sans conditions ni évaluation, selon les conclusions de la commission d'enquête transpartisane du Sénat.

Et pourtant des solutions existent. L'éminent économiste Gabriel Zucmann propose une taxe plancher à 2% sur les patrimoines supérieurs à 100 millions d'euros. Elle rapporterait 20 milliards au budget de l'Etat et permettrait de rétablir en partie le principe d'égalité des citoyens devant l'impôt ; cela concerne 1800 familles les plus riches de France.

Selon l'Ifop, 86 % des Français sondés, tous électors confondus, sont favorables à la taxe Zucman. Et pourtant cette taxe vient d'être rejetée à l'Assemblée nationale par LR, le RN et les macronistes, en opposition avec le souhait de la majorité de leurs électeurs.

Pascal Pruvot



Soixante personnes étaient présentes

CHAUMONT 6 NOVEMBRE. Belle performance des syndicats de retraités : la Préfète de Haute-Marne ENGUILANDÉE par la pétition "**Non à la suppression de l'abattement fiscal de 10% pour les retraité·es, il faut taxer les riches.**" Une guirlande de 25 mètres avec 8300 signatures.

PAGE 2 • Tout numérique le cauchemar • Ciné-débat autour du film Muganga • Découverts bancaires interdits en 2026 ••

PAGE 3 • 29 novembre, manifestation nationale de soutien à la Palestine •• *Put your soul on your hand and walk*, un film comme un coup au cœur ••

PAGE 4 • Chaumont : piscine, deux fois plus cher • Pays de Langres : caprices de stars ? •• **SOLIDARITÉ** : un appel du Secours populaire ••

SOLIDARITÉ
AVEC LE PEUPLE
PALESTINIE
SAMEDI 8 NOVEMBRE
11H CHAUMONT
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

TOUT NUMÉRIQUE : LE CAUCHEMAR

1 - DÉMARCHES EN LIGNE IMPOSSIBLE POUR BEAUCOUP

Si le numérique donne accès à l'information, permet de consulter des contenus variés, de communiquer, il renforce l'inégalité d'accès aux droits sociaux pour les personnes incapables d'effectuer des démarches en ligne : impôts, scolarisation, obtention d'un acte d'état civil, demande de carte vitale, dossier de retraite, actualisation sur France Travail, déclaration de ressources à la CAF, suivi d'une demande de logement social...

Le dernier bulletin « fenêtre ouverte » de Chaumont Habitat annonce qu'à partir de janvier 2026, fini le papier, tout sera en ligne. Si l'Office propose une formation les mercredis à celles et ceux qui ne maîtrisent pas l'informatique, que vont faire les locataires qui n'ont pas les moyens de souscrire un abonnement internet, ni d'acheter d'un ordinateur ? Et pour celles et ceux qui ont un petit forfait, les démarches administratives sont quasi-impossibles à effectuer sur un téléphone. Une enquête du Défenseur des droits, publiée le 13 octobre 2025, dresse un constat glaçant : 61 % des usagers galèrent face aux démarches administratives. Pire, 23 % renoncent carrément à leurs droits, découragés par un système tout en ligne. La dématérialisation, censée simplifier, est en train d'exclure.

2 - SUPPRESSION DU GUICHET DE LA GARE DE CHAUMONT

La « dématérialisation » dans les services publics s'est accompagnée d'une suppression des personnels et des guichets, pourtant essentiels. Après de nombreuses fermetures dans les administrations, remplacées par des numéros de téléphone sans interlocuteur au bout du fil : « tapez 1, tapez 2 », acheter son billet au guichet de la gare de Chaumont ne sera plus possible au 1^{er} janvier 2026 (suppression de trois emplois). Les précaires et les personnes âgées, moins équipés en outils numériques, en feront les frais. La casse du service public ferroviaire a des conséquences dramatiques pour les usagers et l'emploi et le tout-digital ne fait qu'accroître les inégalités et la déshumanisation.

3 - LA DÉMATÉRIALISATION N'A RIEN D'ÉCOLOGIQUE

Ne plus utiliser de papier et passer par le tout numérique serait bon pour la planète à l'heure de l'urgence climatique. Or l'explosion du numérique engendre une énorme consommation en eau et en électricité par les centres de données. Il y en a plus de 300 en France qui stockent des données informatiques dans de grands bâtiments. Ils sont un enjeu crucial pour l'essor d'Internet et de l'IA. Mais ils utilisent 2% de la consommation française en électricité par an et pourraient atteindre 4% en 2035. Ils ont aussi besoin de beaucoup d'eau pour refroidir les serveurs. Google a révélé avoir prélevé 28 milliards de litres d'eau dans le monde en 2023, dont les deux tiers d'eau potable, pour refroidir ses data centers. De même, Microsoft a augmenté de 34% sa consommation d'eau. En outre, ils génèrent une pollution atmosphérique en rejetant dans l'air chaleur et déchets non recyclables avec des effets nocifs sur la santé et sur le réchauffement climatique.

Comme tous les appareils électroniques, les serveurs informatiques exigent de grandes quantités de métaux rares dont l'extraction intensive, principalement en Afrique, repose sur des procédés polluants. Selon l'ADEME, l'empreinte carbone des data centers est passée de 16 à 46%.

Marie-Rose Patelli

DES CHÔMEURS QUI NE PÈSENT PAS LOURD

« Légère hausse du chômage en Haute-Marne » titre le Jhm dans son édition du 23 octobre.

5,1% d'augmentation du nombre de privés d'emploi entre 2023 et 2024, 300 chômeurs de plus, c'est ce que le journal appelle une légère hausse.

Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

CINÉ DÉBAT AUTOUR DU FILM MUGANGA

Mercredi 26 novembre - 18h
Cinéma A l'Affiche - Chaumont



Projection suivie d'un débat avec le CIDFF, la Maison de Protection des Familles et Amnesty International

Ce film retrace le combat de Denis Mukwege, médecin congolais et futur Prix Nobel de la paix, qui soigne -au péril de sa vie- des milliers de femmes victimes de violences sexuelles en République démocratique du Congo.

DÉCOUVERTS BANCAIRES INTERDITS EN 2026

À partir de novembre 2026, les découverts bancaires vont être transformés en crédits surveillés, contrôlés, verrouillés. Une mesure imposée par l'Europe et à laquelle Macron a obéi. Cela va encore aggraver les inégalités. 22% des Français sont à découvert à partir du 16 du mois et 45 % le sont au moins une fois par an. Non pas parce qu'ils dépensent trop, mais parce que leurs revenus sont insuffisants pour faire face à l'augmentation des prix et qu'il devient impossible de "joindre les deux bouts".

Ainsi, à partir de novembre 2026, si votre découvert est en dessous de 200 euros, les démarches resteront "assez simplifiées", mais au-delà de ce seuil, les contrôles seront renforcés.

Pour tout découvert dépassant 200 euros, les banques devront proposer un crédit à la consommation. Mais attention, avec la règle des 30 % d'endettement maximum, un salarié gagnant le Smic, par exemple, (1426€) pourrait se voir refuser ce "crédit" si ses charges (loyers, énergie, assurances...) dépassent les 440€. Ce sera également impossible pour les petites retraites et les allocataires des minima sociaux. Résultat : les personnes les plus modestes seront les premières touchées par ces conditions restrictives.

Marie-Rose Patelli

"Mets ton âme sur ta main et marche"



C'est un silence sidérant -entre larmes et colère- qui a suivi la projection du film-documentaire ***Put your soul on your hand and walk***, au cinéma À l'affiche. Difficile en effet de prononcer le moindre mot après ce film coup de poing *émouvant et déchirant* qui nous parle des massacres quotidiens perpétrés par l'armée israélienne à Gaza, avec les photos à la fois superbes et effrayantes de la photojournaliste gazaouie âgée de 24 ans, Fatem Hassona, que l'on surnommait «l'œil de Gaza». Et l'on voit Gaza disparaître peu à peu sous nos yeux...

Fatem Hassona venait d'apprendre, par la voix de Sepideh Farsi, la réalisatrice du film, qu'elle était invitée au festival de Cannes. Elle n'a pu y aller : dès le lendemain, elle était assassinée avec 6 membres de sa famille lors d'une frappe délibérée de l'armée israélienne.

Soixante-sept personnes ont assisté à la projection de ce documentaire.

Initiative de la Ligue des droits de l'homme, d'Artisans du monde et du syndicat CGT des retraité-es de Chaumont

MERCI, MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal est entendu. Merci à Arlette, Chantal, Jean-Pierre, Jean-Michel, Nicole, Daniel, Jean, Francine, Laurent, Guillaume, Xavier, Nathalie, Jean-François, André, Patricia, Alain, Aline, Francis, Olivier, Aurore et Éric, Marylène, Pierre, Rachel, Gérard, Michel, Mireille, Lionel, Maurice, Marie-Christine, Christian, Anne-Marie, Richard et Josette, Anne-Marie, Francis et Christine, Gillette et Jean-Claude, Claudine, Jeanne, Liliane, Séverine, Patrice, Hervé, Marie-Thérèse, André et Josette, Claire, Marinette, Jean-Claude, Luc, Bernard, Simone, Jacqueline, Christine, Annie, Ludmilla, Michèle, Jean-Louis, Josette, Michel, Pierre, Liliane, François, Françoise et Jean-Paul, Patrick et Sylvie, Régis, Josiane, Hervé, Christian, Luc et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

Nom : Prénom :

Verse.....euros

Remettre à un.e militant.e du syndicat CGT des retraités de Chaumont

> Solidarité Palestine 29 NOVEMBRE : MANIFESTATION NATIONALE À PARIS

À l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, instaurée par les Nations unies, une manifestation nationale aura lieu à Paris, le 29 novembre prochain.

Cette initiative, lancée par l'Association France Palestine Solidarité (AFPS), rassemble plus de 70 organisations.

Le cessez-le feu à Gaza, signé le 13 octobre, est un immense soulagement pour la population palestinienne, mais l'inquiétude et les menaces demeurent. L'acheminement humanitaire est largement insuffisant à Gaza. La colonisation brutale se poursuit en Cisjordanie.

La pression internationale doit se poursuivre pour que ce cessez-le-feu ouvre la voie à une paix juste, durable et fondée sur le droit international.

C'est pourquoi notre syndicat appelle à se joindre à cette manifestation pour :

- l'auto-détermination du peuple palestinien qui doit être l'acteur de son propre destin et le droit au retour des réfugiés palestiniens
- la fin de l'occupation, de la colonisation, de l'apartheid
- des sanctions contre Israël
- un cessez-le-feu définitif et la fin du génocide

INFOS PRATIQUES

DÉPART DE LA MANIF À RÉPUBLIQUE À 14 H

Le départ se fera par le train de 9h55 au départ de Chaumont, arrivée à 12h16 à Paris-Est et celui de 18h42 pour le retour, arrivée à Chaumont à 21h03.

Les réservations sont possibles avec des allers-retours Paris Chaumont à 8€ par personne avec le Pass Week-end Groupe SNCF à 40€ pour 5 voyageurs. S'inscrire auprès de notre syndicat au 06 79 61 00 78



Veille de manif, un collage est nécessaire. L'affiche du graphiste Sébastien Marchal **VIVRE MIEUX/VIEUX** colle à merveille avec l'objet du rassemblement du 6 novembre.

> Chaumont

PISCINE : DEUX FOIS PLUS CHER

Dans une de ses pages «Economie», Le Journal de la Haute-Marne a failli nous faire pleurer sur le sort de Récréa, le gérant de la piscine de Palestra. La pauvre entreprise privée aurait en effet bien du mal à faire vivre son activité, plombée qu'elle est par ses obligations en matière de service public. Songez donc, par exemple : lorsqu'elle accueille les scolaires le matin, elle est empêchée de recevoir des clients aux poches pleines.

Mais le Jhm oublie que Récréa est largement payée pour sa délégation de service public. Par contrat, l'Agglo s'est engagée dès l'origine à lui verser 650 000 euros net (en réalité, la somme globale octroyée par la collectivité est de 850 000 euros, mais Récréa reverse un loyer de 200 000 euros).

Nous en étions restés à ces 650 000 euros que nous avons maintes fois décriés. Mais, réagissant au même article, L'affranchi de Chaumont nous apprend qu'après réévaluations, la somme versée au privé s'est élevée à 788 000 euros l'an dernier et qu'elle va probablement dépasser le million en 2025.

Un million d'euros, c'est justement ce que coûtait à la ville de Chaumont la gestion annuelle de ses trois anciennes piscines.

Belle opération !

Ainsi le fonctionnement de la nouvelle piscine revient plus cher qu'avant à la collectivité, qui n'en a cependant plus vraiment la maîtrise. Mais elle revient aussi plus cher à chaque usager. Rappelons simplement que les tarifs pratiqués aujourd'hui sont beaucoup plus élevés qu'auparavant. Ils s'avèrent d'ailleurs très supérieurs à ceux qu'on trouve encore dans toutes les piscines gérées directement par les collectivités. C'est logique : contrairement au public, le privé est là pour faire de l'argent. Il faut bien qu'il le trouve quelque part.

Mais alors pourquoi nos élus choisissent-ils trop souvent la formule la plus coûteuse (bien qu'au départ, ils prétendent toujours le contraire) ? Pour beaucoup en fait c'est par idéologie. La droite n'a de cesse de renvoyer l'argent public vers ses amis du secteur privé. Mais ça peut être aussi par paresse. Il est tellement plus facile de laisser à une entreprise les clés d'un service dont la gestion va demander un peu de travail et d'énergie.

Cependant, pour le cas qui nous intéresse ici, n'est-il pas particulièrement vicieux d'avoir installé un centre aquatique dans des quartiers habités par des personnes qui n'ont pas les moyens d'y accéder ?

Lionel Thomassin

FÉMINICIDES CONJUGAUX + 11%

11% d'augmentation entre 2023 et 2024, 107 femmes assassinées par leur conjoint l'an passé, c'est le bilan de la lutte contre les violences faites aux femmes, décrétée **"grande cause nationale"** par Emmanuel Macron.

Déjà 135 féminicides en 2025 : en France, les hommes continuent à tuer les femmes. Rappelons qu'en Espagne des politiques qui ne se contentent pas de mots ont fait baisser le taux de féminicides de plus de 35%.

> Pays de Langres

CAPRICES DE STARS ?

Le colloque sur la chirurgie en Pays de Langres, initié le 30 octobre par Avenir Santé, vient un peu tard dans les débats qui auraient dû avoir lieu autour de la réorganisation hospitalière centre sud Haute Marne. Nous l'avons souligné maintes fois, l'essentiel était dans le maintien des services, les dotations en personnels, plutôt que de se noyer dans une localisation chimérique, privilégiant le confort de médecins, au mépris de celui des patients, comme l'a fait Egalité Santé.

Cette politique est contagieuse, comme en témoignent les propos des docteurs Menez et Vidal interrogés quant à leur avenir professionnel. Venir à Chaumont n'est pas dans leurs projets ! Il ne s'agit évidemment pas de remettre en cause les compétences et qualités professionnelles de ces deux praticiens mais, dans la situation dramatique de la santé en Haute Marne, ces propos ternissent l'image de leurs auteurs. Parle-t-on encore de médecine ? Le patient est-il une personne ? Sommes-nous dans la vengeance ? Qu'ont donc fait Chaumont, les Chaumontais et Chaumontaises, pour ne pas mériter de tels talents ?

C'est le retour des privilèges. Ainsi on projetait de mettre sur les routes des centaines de malades, d'en exclure d'autres par manque de moyens de communication, mais que deux médecins se déplacent, c'est inconcevable ! Où es-tu Hippocrate ?

Louis Laprade

UN APPEL DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

L'un des plus puissants ouragans jamais enregistrés en Atlantique a frappé la Jamaïque dans la nuit du 28 octobre, avec des vents à près de 300 km/heure. Les ravages causés en Jamaïque sont innombrables : quartiers isolés, toitures arrachées, routes submergées, infrastructures détruites, le bilan définitif des victimes est encore inconnu.

Face à cette catastrophe, le Secours populaire français exprime tout son soutien aux populations touchées et lance un appel à la générosité. (...)

Il appelle à une action immédiate pour venir en aide aux familles sinistrées, en lien avec son réseau de partenaires pour qu'ils puissent préparer les conditions permettant de répondre aux besoins exprimés, en s'approvisionnant prioritairement sur place. Les besoins sont immenses et s'inscriront dans la durée. Le Secours populaire appelle à la mobilisation de toutes et tous afin de permettre une réponse concrète et solidaire (...).

Merci d'envoyer vos dons (chèques), à l'adresse suivante : **Fédération de Haute-Marne du SPF** - 1 RN 19 - 52000 Luzy/Marne - En inscrivant au dos de votre chèque : **URGENCE**
Vous pouvez aussi faire un don (CB) sur le site internet du SPF :

<https://www.secourspopulaire.fr/>

